

Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

1,00 jour(s)
7:00 heures

Public

Chefs d'entreprise et collaborateurs du Bâtiment souhaitant développer ou orienter leurs activités vers les marchés publics. Ils devront pour cela acquérir les principes de base pour répondre aux appels d'offres des collectivités locales.

Pré-requis

Avoir déjà rédigé, de préférence, des mémoires techniques.

Moyens pédagogiques et supports

Méthode pédagogique dite active. Chaque participant construira sa propre méthodologie de préparation à la réponse d'un appel d'offres. Un support de formation sera remis à tous les participants à l'issue de la formation.

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur.
Ancien élève de l'ESSCA d'Angers.
Professionnel des collectivités locales
Plus de 25 ans d'expérience de réponse aux appels d'offres publics.

Informations complémentaires

Objectifs de la formation

Assurer la gestion des déchets de chantier dans l'entreprise et valoriser son offre sur les critères environnementaux

Objectifs pédagogiques

Repérer les différentes sources de déchets dans l'entreprise

Mettre en œuvre les actions nécessaires pour remplir les obligations d'élimination des déchets

Valoriser ses engagements en termes de maîtrise de l'environnement

Personnaliser ou compléter (selon les cas) la Notice environnementale

Répondre aux questions des collectivités sur la gestion des déchets, l'environnement et le développement durable est devenu un enjeu majeur pour l'entreprise. En effet, les questions liées à l'environnement sont de plus en plus souvent fréquentes, en complément du mémoire technique, et font l'objet de critères d'attributions spécifiques. Les objectifs de cette formation sont donc d'acquérir les connaissances nécessaires pour répondre aux critères environnementaux énoncés dans le CCTP et optimiser ainsi son taux de réussite.

Contenu

Définition des déchets, chiffres-clés

La réglementation des marchés (CCAG Travaux, Code des marchés publics, Grenelle de l'environnement, Directive européenne, Code de l'environnement)

Le SOGED : obligations du Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre et de l'entreprise

Rédiger les documents (SOGED, chapitre déchets, documents types)

Les impacts de son activité sur l'environnement : diagnostic, actions correctives

Optimiser la gestion des déchets : réduire la production, tri, choix du prestataire

Les principales techniques et filières de traitement des déchets du bâtiment

Le développement durable dans les marchés publics

Répondre aux questions types des collectivités sur l'environnement

Rédiger la Notice environnementale de son entreprise : valoriser ses engagements en termes de maîtrise de l'environnement

Conclusion

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.

